Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (https://www.haca.ma)

La dématérialisation de l'information et des outils de management et des services

16 Mars 2016

Casablanca a abrité, vendredi 11 mars courant, le 2ème Symposium international de la Dématérialisation (SID), au cours duquel l'occasion a été offerte à une cinquantaine de participants de confronter les expériences marocaines, émiratie, française et luxembourgeoise en la matière.

Plusieurs exposés pratiques et techniques sur la dématérialisation des informations, des données et de divers outils de gestion ont été présentés à ce nombre restreint de spécialistes. Les présentations ont également traité de gouvernance et de management dans différents domaines : télécommunications, fiscalité, transports, santé, urbanisme et aménagement/gouvernance de la ville, activités boursières, banques et caisses de prévoyance sociale (fonds de retraite notamment), gouvernance de collectivités territoriales, etc.

Pour rappel, la dématérialisation est le processus par lequel on transforme des supports matérialisés « papier » en fichiers informatisés, en vue d'un traitement ou d'un transfert de données sous forme numérique et électronique.

Cette journée a permis aussi de faire le point sur l'état des lieux de la dématérialisation au Maroc (stratégie de l' »e-gouvernement » notamment) et de débattre des pistes susceptibles de « renforcer l'écosystème de la dématérialisation au Maroc ».

Initié avec l'appui du « Soft Centre » (Unité de recherches académiques de l'Université Hassan II de Casablanca) et de l'APEBI, ce symposium a évoqué, par des exemples concrets au Maroc et ailleurs, aussi bien la question des appels d'offres et la facturation dématérialisée (cas du gouvernement français) que la prise en charge de suivi des femmes enceintes dans le domaine de la santé (avec un projet pilote en cours de déploiement dans la province de Chichaoua), que, aussi, les projets bien avancés à Tanger et à Casablanca relatifs à la stratégie dite de « la ville connectée » ou « ville intelligente ».

Parmi les avantages de la dématérialisation, il y a lieu de noter la réduction des coûts, la sécurité des données (renforcée par la signature électronique), l'impact sur les délais et les déplacements, etc.

A l'occasion des débats, l'industrie des médias et leur régulation ont été également évoqués, notamment par M. Jamal Eddine Naji, Directeur Général de la HACA, qui était accompagné de quatre

hauts cadres : Mmes Amina Moujtahid (UIQ), Lamiae Khalfouna (DAF) et MM. Ahmed Alami Machichi et Mohamed Benhassou, de l'Unité de l'Audit de gestion auprès de la Direction Générale.

A noter que les différentes directions de la HACA se sont engagées graduellement, depuis plus de deux ans, dans un plan de dématérialisation de leurs supports et outils de procédures, de travail, de production et de communication.

Liens
[1] https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B